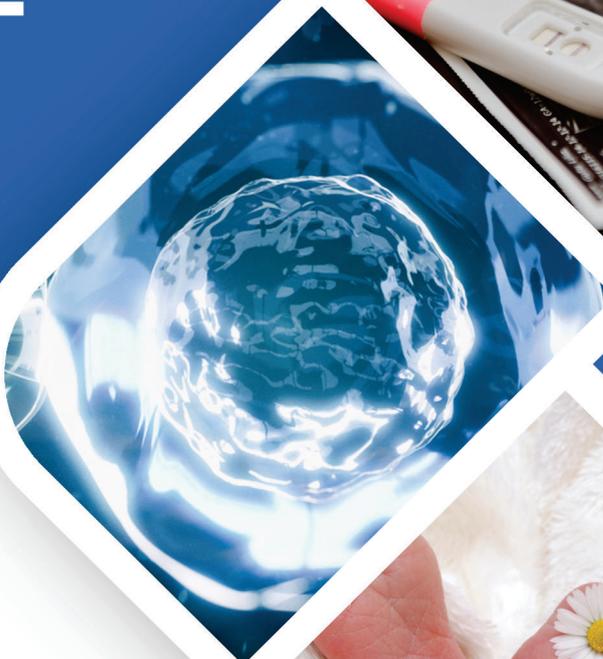


CENTRE DE
FERTILITE

LIVRET D'ACCUEIL AMP



L'Institut Mutualiste Montsouris
42, boulevard Jourdan
75014 Paris

Unité AMP
Du lundi au vendredi
8h-18h



01 56 61 61 05/06



imm-amp@imm.fr



imm.fr

SOMMAIRE

BIENVENUE AU CENTRE DE FERTILITÉ DE L'IMM.....	4
L'AMP EN CHIFFRES À L'IMM.....	5
UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.....	6
VOTRE INSCRIPTION AU CENTRE DE FERTILITÉ.....	7
VOTRE PRISE EN CHARGE.....	7
CONSULTATIONS MÉDICALES.....	8
CONSULTATION AVEC LE MÉDECIN BIOLOGISTE.....	8
CONSULTATION D'ANESTHÉSIOLOGIE.....	8
CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE.....	9
ANDROLOGIE.....	9
GROUPE DE PAROLE.....	10
STIMULATION OVARIENNE.....	11
LA VEILLE DE LA PONCTION OVARIENNE.....	12
PONCTION FOLLICULAIRE OVARIENNE.....	12
DIFFÉRENTES TECHNIQUES PROPOSÉES AU LABORATOIRE	13
CULTURE EMBRYONNAIRE.....	14
TRANSFERT EMBRYONNAIRE.....	15
PATIENTS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR.....	16
PRÉPARER VOTRE VENUE.....	17
CARTE RI WITNESS.....	17
QUESTIONS FRÉQUENTES.....	18
DON D'OVOCYTES.....	21
GLOSSAIRE.....	22



BIENVENUE AU CENTRE DE FERTILITÉ DE L'INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS

Madame, Monsieur,

L'équipe du Centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) de l'Institut Mutualiste Montsouris est heureuse de vous accueillir. Nous vous remercions de nous faire confiance pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet parental.

Conscients que le parcours en AMP peut être une étape décisive, parfois éprouvante et pleine d'émotions, nous avons conçu ce livret pour vous fournir **toutes les informations pratiques et médicales essentielles au bon déroulement de votre parcours**. Vous y trouverez également les réponses aux questions fréquemment posées par nos patients, dans le but de vous apporter des **informations claires et précises**. Nous espérons que cela vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de notre service et à vous sentir en confiance tout au long de ce chemin.

Notre équipe, composée de professionnels expérimentés et à l'écoute, est là pour **vous informer, vous conseiller et vous soutenir** à chaque étape de votre parcours.

Parce que chaque situation est unique, nous vous offrons une prise en charge personnalisée, ajustée à vos besoins spécifiques. La réussite de votre projet de parentalité repose sur une **relation de confiance et de collaboration** avec notre équipe. Nous mettrons tout en œuvre pour créer un environnement chaleureux et rassurant, afin que vous vous sentiez soutenus à chaque moment de votre prise en charge.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions, à exprimer vos attentes, car votre bien-être est au cœur de nos priorités.

L'équipe du Centre d'AMP
L'Institut Mutualiste Montsouris

L'AMP EN CHIFFRES À L'IMM

400

Ponctions
par an pour
infertilité

500

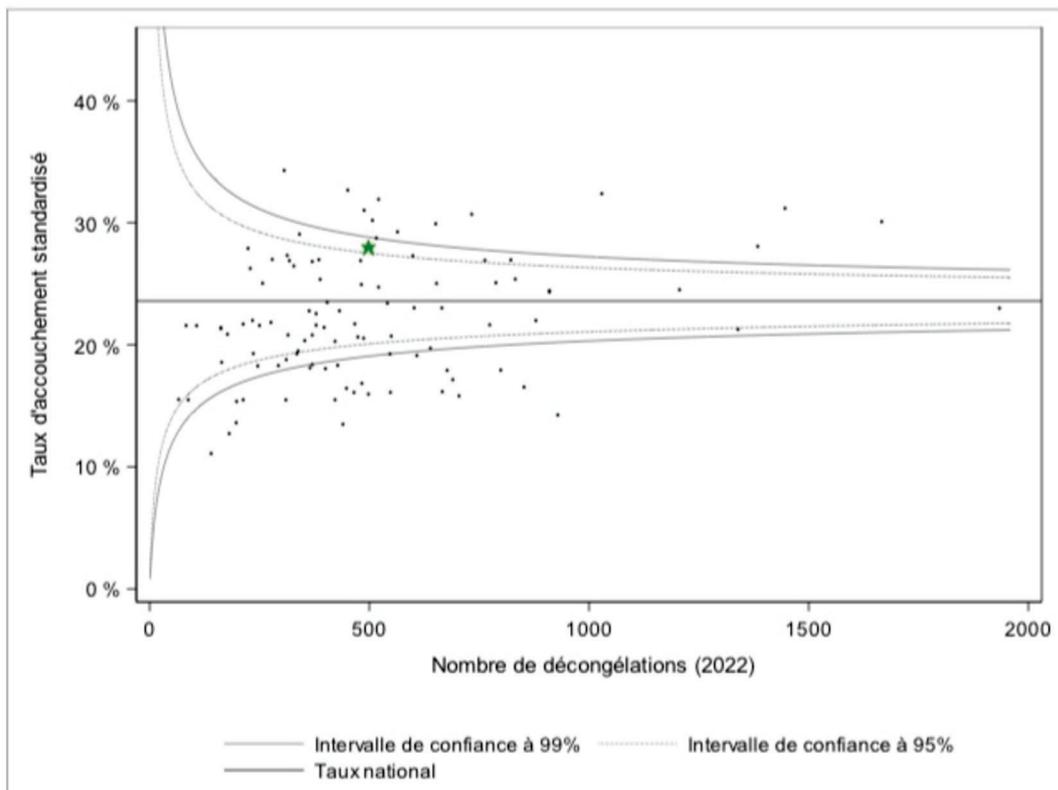
Ponctions par an
pour congélation
ovocytaire

32%

Taux de
grossesse dans
le centre

TAUX D'ACCOUPEMENTS ISSUS DE TRANSFERT D'EMBRYONS CONGELÉS

En décembre 2024, l'Agence de la biomédecine a publié son dernier rapport annuel, qui démontre des taux de naissances issues du transfert embryonnaire congelés supérieurs à la moyenne nationale pour le centre d'AMP de l'IMM (étoile verte ★).



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Notre centre est composé d'une équipe médicale et paramédicale pluridisciplinaire pour assurer une prise en charge complète des patients présentant une difficulté à concevoir. Elle comprend des spécialistes en médecine de la reproduction : quatre gynécologues-obstétriciens, une assistante, deux sages-femmes, une endocrinologue, un urologue, trois médecins biologistes spécialisés en andrologie et biologie de la reproduction, quatre techniciens de laboratoire, deux cadres, une psychologue, une infirmière et trois secrétaires.

EQUIPE BIOLOGIQUE :



EQUIPE CLINIQUE : MÉDECINS CLINIENS



LABORATOIRE AMP



VOTRE INSCRIPTION AU CENTRE DE FERTILITÉ

Le centre d'AMP accueille en consultation toutes les patientes âgées de moins de 43 ans (et un partenaire non porteur de la grossesse - homme ou femme - âgé de moins de 60 ans).



A l' IMM, l'équipe AMP s'organise pour proposer des **délais de première consultation rapides** et une prise en charge diagnostique et thérapeutique optimale et personnalisée.

COMMENT S'INSCRIRE AU CENTRE ?

- **Par Doctolib** : Institut Mutualiste Montsouris (IMM)
Chemin : IMM/PMA-AMP-Fertilité
- **Par mail** : remplir le formulaire d'inscription à récupérer sur <https://imm.fr/nos-specialites/procreation-medicale-assistee/> et à adresser à : imm-amp@imm.fr
- **Par téléphone** : 01.56.61.61.05 ou 01.56.61.61.06

VOTRE PRISE EN CHARGE

Votre parcours au sein de notre centre de fertilité comprendra plusieurs étapes. Vous aurez ainsi plusieurs rendez-vous, tels que des consultations en **gynécologie**, en **biologie** et, si nécessaire, en **andrologie**. Une consultation avec un **psychologue** vous sera également proposée, ainsi que des **séances d'éducation thérapeutique** et des **groupes de parole** pour échanger avec d'autres patients. Enfin, une **consultation avec un médecin anesthésiste** sera prévue en vue de certains examens ou procédures. Chaque étape est conçue pour vous accompagner au mieux dans votre projet de parentalité.



IMPORTANT :

Afin que nous puissions laisser un message sur votre répondeur, il est essentiel que votre message d'absence soit personnalisé avec votre nom et que votre téléphone ne soit pas bloqué pour les appels inconnus.

A défaut, aucun message vocal ne pourra vous être laissé.

Les appels de nos médecins sont effectués depuis un numéro masqué.

Nous vous invitons à répondre aux appels inconnus, car ils peuvent concerner des informations cruciales sur votre parcours.

CONSULTATIONS MÉDICALES

Dans le cadre du parcours AMP, la première consultation avec le médecin gynécologue a pour objectif de **réaliser un bilan complet du couple ou de la femme non mariée. La présence des deux membres du couple est OBLIGATOIRE.**

L'interrogatoire s'orientera sur le versant féminin d'une part ; puis sur le versant du ou de la partenaire d'autre part.

La gynécologue prendra en compte vos antécédents médicaux, ainsi que ceux de votre partenaire, et prescrira des examens complémentaires en fonction de l'âge et de la situation : prises de sang (dosages hormonaux et sérologies), échographies pelviennes (de comptage folliculaire), analyse de l'utérus (hystérosonographie), ou analyse des trompes (HyFoSy). Tous ces examens peuvent être réalisés au sein de l'Institut Mutualiste Montsouris.

Cette consultation permet également de discuter des différentes causes possibles d'infertilité et de déterminer, à partir des résultats obtenus, le protocole thérapeutique le plus approprié à votre situation.

L'objectif est de **personnaliser le traitement** afin d'**optimiser les chances de réussite** du parcours AMP.

CONSULTATION AVEC LE MÉDECIN BIOLOGISTE

Cette consultation a lieu une fois le bilan complet.

Le but est de **choisir et vous expliquer la technique d'AMP appropriée** et l'organisation de cette tentative.

Le médecin biologiste reste à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les gamètes de chacun et les embryons au long du parcours.

CONSULTATION D'ANESTHÉSIOLOGIE

Avant la ponction ovarienne, une consultation avec le médecin anesthésiste est obligatoire. Cette rencontre permet de vérifier votre état de santé général et d'évaluer les conditions nécessaires pour l'anesthésie. La ponction folliculaire ovarienne échoguidée par voie transvaginale ayant lieu le plus souvent sous anesthésie générale, il est essentiel que l'anesthésiste puisse s'assurer que tout est en ordre pour garantir votre sécurité et votre confort pendant la procédure.

Cette consultation est une étape importante du parcours et doit avoir lieu en amont de l'intervention (moins de 3 mois).

CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Nous vous proposons une consultation avec notre psychologue.

Cette rencontre est un espace d'écoute et de soutien, destiné à vous accompagner dans les différentes étapes de votre parcours. Que ce soit pour vous aider à gérer les aspects émotionnels, répondre à vos interrogations ou simplement vous offrir un moment d'échange, notre psychologue est là pour vous soutenir dans cette aventure complexe et parfois déroutante et éprouvante.

ANDROLOGIE

Notre centre dispose d'andrologues spécialisés dans l'infertilité masculine, qui apportent une expertise de pointe pour diagnostiquer et traiter les causes de l'infertilité chez l'homme.

Consultation initiale en andrologie

Une première consultation est organisée pour faire un bilan personnalisé : elle comprend une discussion sur votre historique médical et des examens nécessaires.

Examens diagnostics

Plusieurs examens sont prévus dans le cadre de votre parcours :

- Tests spermiologiques et autres analyses de laboratoire ;
- Éventuelles imageries ou investigations supplémentaires (échographie, dosages hormonaux, examens génétiques, etc.).

Plan de traitement :

Selon les résultats, un plan de traitement sera établi, pouvant inclure :

- Traitements médicaux ;
- Prélèvements spécifiques pour les techniques d'AMP (IAC, FIVc, FIV-ICSI, FIV-IMSI, etc.) ;
- Microchirurgie andrologique si nécessaire (mTESE, microchirurgie de réparation du tractus séminal).

Suivi et accompagnement :

Des consultations régulières sont organisées pour évaluer l'efficacité des traitements et adapter votre parcours.

Grâce à des évaluations et des traitements personnalisés, nos praticiens vous accompagnent tout au long de votre parcours, afin d'optimiser les chances de réussite du projet parental autologue (voire hétérologue).

GRUPE DE PAROLE

Une fois par mois, un groupe d'échange est animé par notre infirmière : les patients peuvent se retrouver pour **partager leurs expériences et échanger sur leur parcours**.

Cet espace permet de **créer des liens** entre personnes vivant des situations similaires, d'apporter du soutien mutuel et de favoriser en retour un **échange constructif** sur les différentes étapes du projet d'AMP.

Ce moment de convivialité vous fournit l'opportunité de vous exprimer librement et d'enrichir votre parcours avec les témoignages et conseils des autres intervenants.

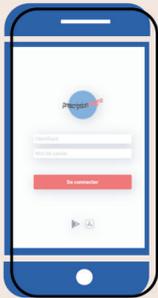
Inscription par mail
infirmiere.amp@imm.fr

Les groupes de parole ont été une source incroyable de soutien pendant notre parcours de PMA. Ils nous ont offert un espace d'échange pour partager notre expérience et trouver des conseils auprès d'autres couples qui vivaient la même chose que nous.

Lucie & Camille



STIMULATION OVARIENNE



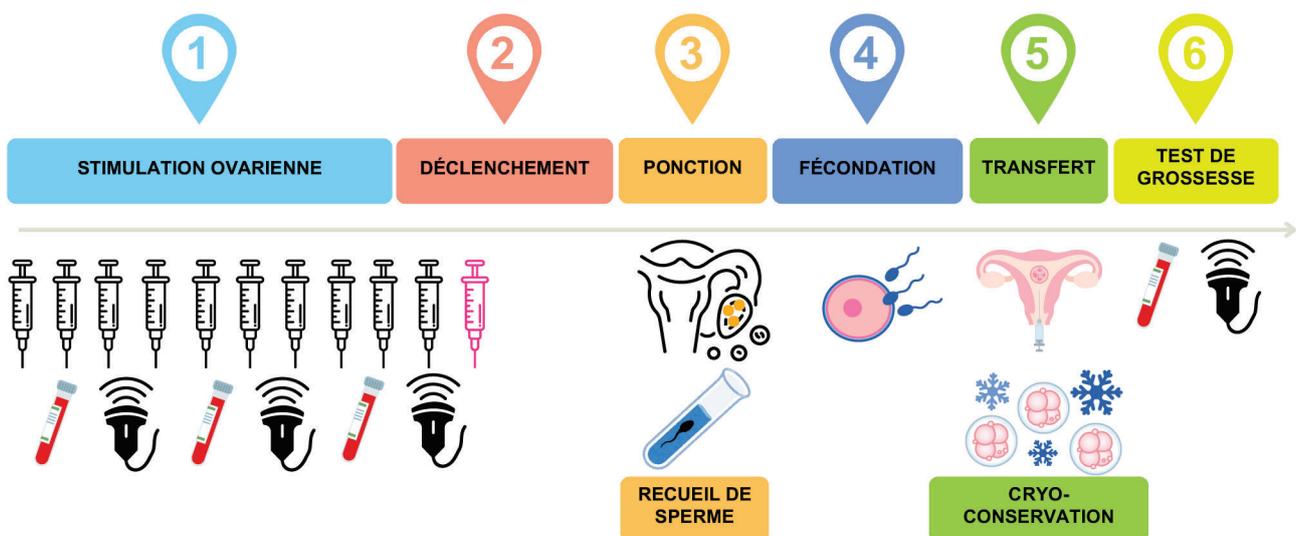
Le centre vous offre **gratuitement** une application "Prescription en ligne" qui vous permet de recevoir l'ensemble de vos consignes de traitement sur votre téléphone.

Pour cela, un code d'accès vous sera remis au début de votre protocole.

La stimulation ovarienne est une étape clé dans les parcours d'Aide Médicale à la Procréation (AMP). Elle consiste à **administrer des médicaments hormonaux afin de stimuler les ovaires** et de favoriser la production de plusieurs ovocytes (cellules reproductrices féminines) en vue d'une fécondation.

L'objectif est d'optimiser les chances de grossesse en augmentant le nombre d'ovocytes disponibles pour la fécondation.

Cette stimulation est suivie de près par nos équipes médicales, grâce à des échographies et des dosages hormonaux réguliers, afin d'ajuster le traitement et garantir sa sécurité et son efficacité.



LA VEILLE DE LA PONCTION OVARIENNE

Vous recevrez un **SMS de convocation** à l'IMM.

Monsieur sera attendu à 8h dans la salle d'attente du service d'AMP (indépendamment de l'heure de convocation de madame).



CONSIGNES À RESPECTER AVANT LA PONCTION :

Douche au savon et shampoing habituel.

Pas de bijoux, pas de vernis, pas de maquillage.

A jeun à partir de minuit.

Possibilité de boire (eau, café, thé sans lait) jusqu'à 2h avant l'intervention.

PONCTION FOLLICULAIRE OVARIENNE



La ponction ovarienne est une procédure réalisée pour prélever les ovocytes stimulés lors du traitement de stimulation ovarienne. Elle se déroule dans notre service de chirurgie ambulatoire, situé à côté de notre service d'AMP, et est généralement réalisée sous **anesthésie générale** pour garantir votre confort et éviter toute douleur pendant l'intervention.

Toutefois, si la patiente le souhaite et avec l'accord de la gynécologue référente du couple, la ponction peut également être réalisée sous anesthésie locale. Cette intervention, réalisée sous guidage échographique, permet de **prélever les ovocytes de manière sécurisée et optimisée.**

DIFFÉRENTES TECHNIQUES PROPOSÉES AU LABORATOIRE

INSÉMINATION INTRA UTÉRINE

C'est une technique qui consiste à introduire directement les spermatozoïdes du partenaire ou d'un donneur dans l'utérus de la patiente, pendant sa période d'ovulation. Cette procédure permet de faciliter la rencontre entre les spermatozoïdes et l'ovule au moment de l'ovulation de la patiente, in vivo, augmentant ainsi, dans certaines indications, les chances de grossesse.

Monsieur sera convoqué à 8h pour réaliser son recueil de sperme.

En cas d'IAD (Insémination intra utérine Donneur), le/la conjoint(e) sera attendu.e à 8h pour signer le consentement de décongélation de la paillette.



CONSIGNES :

Délai d'abstinence recommandé : entre 3 et 5 jours.
La veille du recueil : boire 1L d'eau.
Le matin du recueil : prendre une douche avec vos produits d'hygiène classiques.

FÉCONDATION IN VITRO CLASSIQUE (FIV)

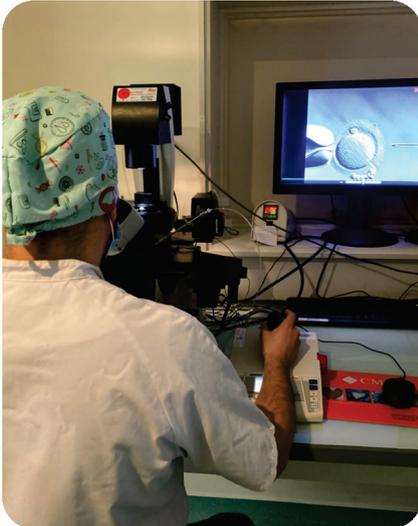
La Fécondation In Vitro (FIV) classique est une technique de PMA dans laquelle les ovules de la patiente sont prélevés, puis mis en contact avec une dilution de la préparation de sperme du partenaire ou d'un donneur dans le laboratoire. Comme le nombre et la mobilité des spermatozoïdes sont suffisants, ces derniers fécondent les ovules de manière spontanée, sans intervention supplémentaire.

FÉCONDATION IN VITRO AVEC INJECTION DE SPERMATOZOÏDES (FIV ICSI)

Cette technique de PMA est utilisée en cas d'échec de FIV classique ou si les paramètres spermatiques ne permettent pas la réalisation d'une FIV classique dans de bonnes conditions. Dans cette technique, un spermatozoïde est directement injecté dans l'ovule à l'aide d'une micro-aiguille.

FÉCONDATION IN VITRO AVEC INJECTION DE SPERMATOZOÏDES SÉLECTIONNÉS (IMSI) (Intracytoplasmic Morphologically Selected Sperm Injection)

Cette technique avancée de FIV permet de sélectionner un spermatozoïde de qualité optimale pour l'injection intracytoplasmique. Grâce à un microscope très puissant, les spermatozoïdes sont examinés à un grossissement de 6000x, ce qui permet d'évaluer leur forme et leur morphologie de manière précise.



Le choix de la technique d'AMP qui vous sera proposée, que ce soit l'insémination intra-utérine, la FIV classique, la FIV ICSI ou la FIV IMSI, se fait de manière pluridisciplinaire, **en fonction de votre situation spécifique**. Ce sont les indications médicales qui déterminent la méthode la plus adaptée, afin de maximiser vos chances de succès et de vous offrir la meilleure opportunité de concrétiser votre projet parental.

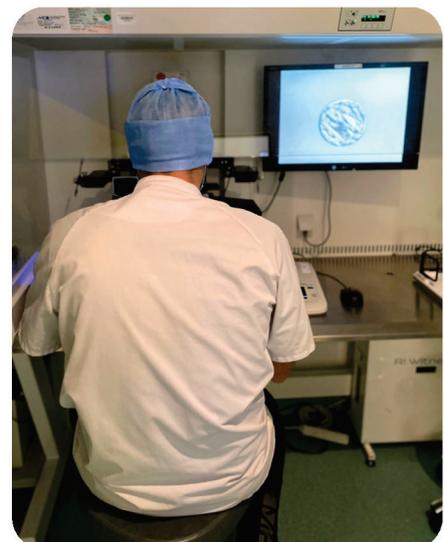
Chaque étape est réfléchi pour répondre au mieux à vos besoins, avec l'objectif de vous accompagner au mieux dans votre parcours.

CULTURE EMBRYONNAIRE

Les embryons obtenus par FIV sont mis à l'étuve pendant 6 jours.

Vous serez appelé.e par le biologiste à J1 pour vous informer du nombre d'ovocytes vus fécondés et vous confirmer la date et l'horaire du transfert à J5.

En cas de congélation embryonnaire totale, vous serez appelé.e à J6 pour vous informer du nombre total d'embryons cryoconservés.



TRANSFERT EMBRYONNAIRE

Le transfert embryonnaire a lieu à J5 de la culture embryonnaire.

Le jour du transfert, il est important de **vous présenter avec la vessie pleine**, en apportant vos **pièces d'identité** ainsi que la **carte RI Witness**.

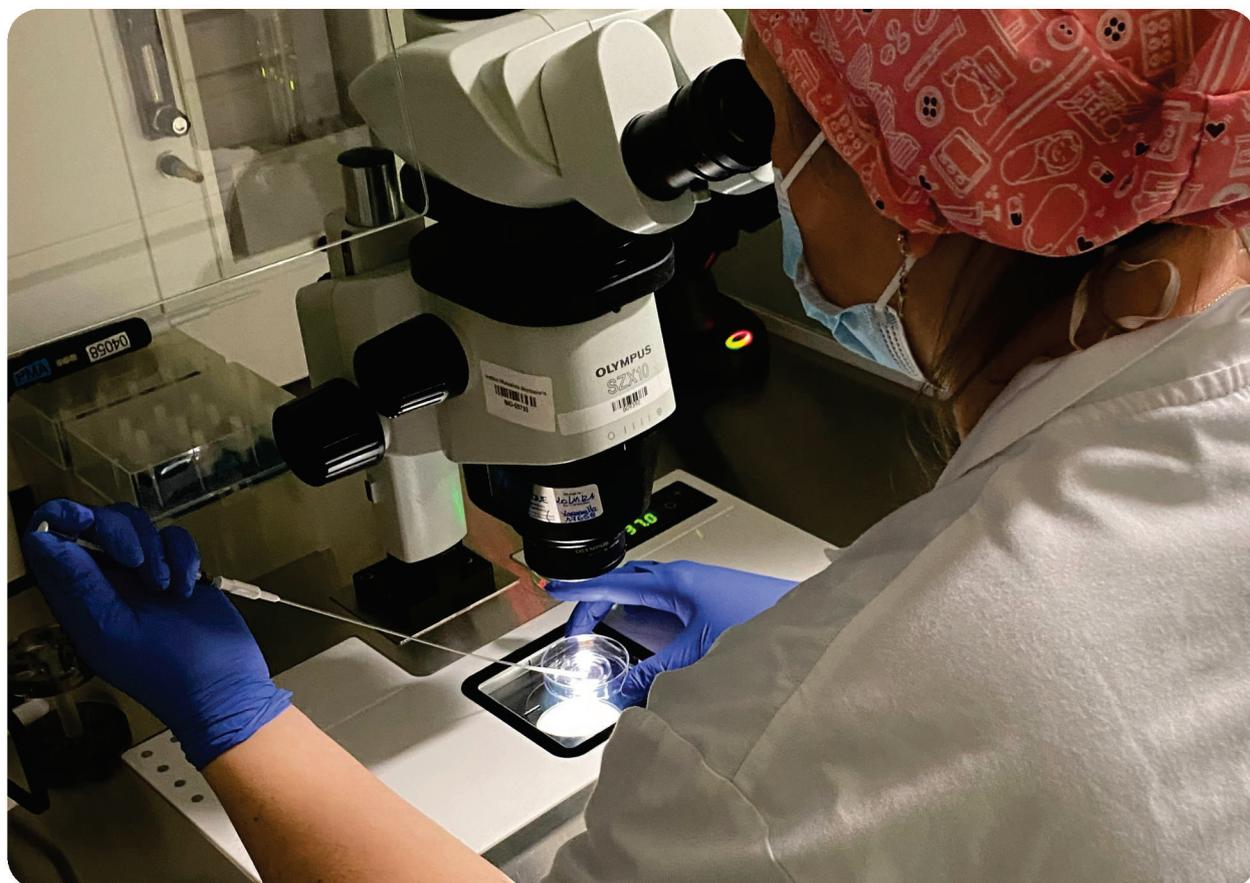


La présence des deux membres du couple est obligatoire au moment du transfert. Aucune dérogation n'est possible.

Le transfert embryonnaire, réalisé sous contrôle échographique, est un geste rapide et sans douleur. Il a généralement lieu en fin de matinée en semaine (et en début de matinée le week-end).

Après l'intervention, une ordonnance pour une prise de sang vous sera remise afin de réaliser le test de grossesse, soit dans un laboratoire de ville, soit à l'IMM.

Il est essentiel de suivre scrupuleusement le traitement qui vous a été prescrit.



PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

Notre service d'AMP est accessible aux patients en situation de handicap moteur. Nous mettons en place une **prise en charge adaptée** afin d'assurer un parcours de soins optimal et confortable. Lorsqu'il s'agit d'un homme en situation de handicap moteur, les consultations et examens nécessaires sont organisés sous format d'Hospitalisation De Jour (HDJ), permettant ainsi de regrouper les rendez-vous sur une même journée et de limiter les déplacements.

En cas d'azoospermie, nécessitant donc d'une prise en charge chirurgicale, nous disposons d'une **chambre d'hospitalisation adaptée**, garantissant un environnement sécurisé et accessible. De plus, nos équipes sont spécialement formées à la prise en charge des patients en situation de handicap moteur, afin d'adapter les soins et de **répondre aux besoins spécifiques de chacun**.

Si vous êtes concerné.e, n'hésitez pas à nous en informer dès la prise de contact afin que nous puissions organiser votre prise en charge dans les meilleures conditions.



Chambre adaptée aux personnes en situation de handicap :

- Une chambre et une salle de bain spacieuses permettant une giration totale (y compris en fauteuil électrique)
- Un lit adapté, réglable en hauteur, avec matelas anti-escarres
- Une salle de bain aménagée : toilettes surélevées, barre d'appui, chaise de douche, lavabo accessible, hauteur de douche réglable...
- Une baignoire bébé et une table de change mobile réglable en hauteur

PRÉPARER VOTRE VENUE

DOCUMENTS À APPORTER À CHAQUE CONSULTATION :



Carte vitale



Pièce d'identité



Carte RI Witness
dès qu'elle vous aura été remise



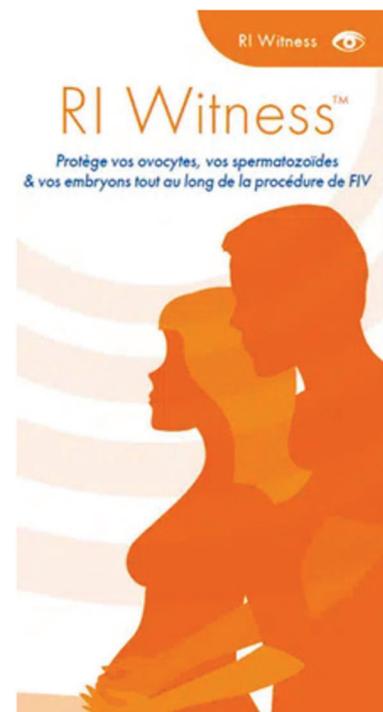
Tous les documents médicaux
en lien avec votre
prise en charge
(ordonnances, résultats
d'examen, etc.)

CARTE RI WITNESS

Conformément à la législation en vigueur et à nos règles de bonnes pratiques, chaque centre d'AMP est tenu d'effectuer des contrôles d'identité tout au long du parcours de prise en charge. En plus des vérifications systématiques effectuées par chaque membre de l'équipe à chaque étape, notre centre a mis en place un système de traçabilité informatisé. Ce système garantit la double sécurité des contrôles, complétée par les efforts humains quotidiens, depuis la collecte de vos gamètes (spermatozoïdes, ovocytes) jusqu'au transfert et à la congélation de vos embryons.

Cette carte constitue votre « passeport en AMP ».

Il est impératif de l'avoir avec vous à chaque étape du parcours. Sans cette carte, aucune procédure ne pourra être réalisée, car cela compromettrait le respect des règles de sécurité nécessaires au bon déroulement des actes.



QUESTIONS FRÉQUENTES

Combien de temps dure le parcours en AMP ?

La durée du parcours dépend de nombreux facteurs, notamment :

- Les résultats des examens diagnostiques ;
- La nature des traitements nécessaires (médicaments, interventions chirurgicales, prélèvements, etc.) ;
- La technique d'AMP utilisée (FIV, ICSI, etc.).

En moyenne, un cycle de traitement peut durer entre 2 et 6 mois. Votre médecin pourra vous donner un planning détaillé lors de la consultation.

Puis-je bénéficier d'un soutien psychologique ?

Oui, une psychologue est disponible sur rendez-vous pour vous aider à traverser cette étape.

Les traitements sont-ils remboursés ?

Une partie des actes en AMP est prise en charge par l'Assurance Maladie, sous conditions.

Quels sont les risques et effets secondaires des traitements en AMP ?

Les traitements en AMP, comme la stimulation ovarienne et la ponction ovocytaire, peuvent entraîner certains effets secondaires. Ceux-ci incluent des symptômes légers comme des ballonnements, des douleurs abdominales, des fluctuations hormonales et des réactions aux injections. Dans de rares cas, des complications plus graves peuvent survenir, telles que le Syndrome d'Hyperstimulation Ovarienne (SHO), qui nécessite une prise en charge médicale. Votre équipe soignante surveillera attentivement votre état de santé tout au long du parcours pour minimiser ces risques et adapter les traitements si nécessaire.

Que faire si je n'obtiens pas de grossesse après plusieurs tentatives ?

En cas d'échec après plusieurs tentatives, il existe plusieurs options possibles pour poursuivre le parcours d'AMP. Votre équipe médicale procédera à une réévaluation pluridisciplinaire de votre dossier et pourra ajuster le protocole de traitement, proposer de nouveaux examens ou changer de technique biologique, comme le recours au don de gamètes ou d'embryons. Il est important d'avoir une discussion ouverte avec votre médecin pour explorer les différentes options et trouver la solution la mieux adaptée à votre situation.

Que dois-je faire en cas d'urgence ou d'anomalie pendant le traitement ?

En cas d'urgence ou de symptôme anormal pendant votre traitement (douleurs intenses, signes de grossesse extra-utérine, symptômes de Syndrome d'Hyperstimulation Ovarienne, etc.), il est important de **contacter immédiatement notre centre**.

Entre 8h et 17h, vous serez mis en contact avec le médecin d'astreinte.

En dehors de ces horaires, présentez-vous aux urgences gynécologiques de l'IMM (ou aux urgences les plus proches de chez vous si vous êtes loin).

Quels sont les examens nécessaires en andrologie ?

Les examens courants incluent :

- Spermogramme et spermocytogramme : pour analyser la qualité, la quantité et la mobilité des spermatozoïdes.
- Bilan hormonal : pour vérifier les niveaux de certaines hormones (testostérone, FSH, LH, etc.) qui influencent la fertilité.
- Échographie scrotale : pour détecter d'éventuelles anomalies (varicocèle, obstruction, etc.).
- Tests génétiques (si nécessaire) : pour identifier des causes héréditaires pouvant affecter la fertilité (par exemple, anomalies du chromosome Y).

Où se fait la prise en charge diagnostique et thérapeutique pour l'AMP ?

La prise en charge diagnostique et thérapeutique des couples peut être réalisée en grande partie au sein de notre établissement. Du côté féminin, cela inclut les dosages hormonaux, les analyses génétiques éventuelles, les échographies pelviennes, ainsi que les examens comme l'hystérosalpingographie (Hyphosy) pour évaluer la perméabilité des trompes. Du côté masculin, nous proposons également des dosages hormonaux, des analyses génétiques et une échographie du pelvis masculin. En ce qui concerne la prise en charge thérapeutique, nous réalisons toutes les techniques de PMA, de l'insémination intra-utérine à la Fécondation In Vitro (FIV) classique, ICSI, IMSI, et plus encore. Nous avons également l'agrément pour la prise en charge des donneuses d'ovocytes, afin de vous accompagner tout au long de votre parcours de manière complète et sécurisée.

Comment améliorer la qualité des spermatozoïdes ?

Quelques conseils pour optimiser la qualité du sperme :

- Adoptez une alimentation équilibrée riche en fruits, légumes, protéines maigres, et acides gras oméga-3.
- Pratiquez une activité physique régulière, sans excès.
- Arrêtez le tabac, l'alcool, et la consommation de substances toxiques.
- Évitez la chaleur excessive (jacuzzi, sauna) et portez des sous-vêtements amples pour ne pas surchauffer les testicules.
- Prenez les suppléments recommandés par votre médecin (antioxydants, vitamines).

Que faire en cas d'azoospermie ?

En cas d'azoospermie (absence totale de spermatozoïdes dans l'éjaculat), nous complétons notre expertise andrologique par une prise en charge chirurgicale permettant de réaliser des biopsies testiculaires. Notre chirurgien urologue, expérimenté dans ce domaine, pratique notamment la technique de micro-TESE (microdissection testiculaire), qui optimise les chances de récupérer des spermatozoïdes en cas d'azoospermie. Les spermatozoïdes obtenus peuvent être congelés et utilisés ultérieurement pour une FIV-ICSI. Selon la stratégie adoptée, cette prise peut être réalisée de manière synchrone, c'est-à-dire que la biopsie testiculaire est effectuée le même jour que la ponction ovocytaire de la patiente. Dans d'autres cas, une approche asynchrone est privilégiée : les spermatozoïdes sont d'abord congelés, puis la FIV ICSI est programmée ultérieurement en fonction du protocole médical retenu. Le choix entre ces deux options dépend de plusieurs facteurs et est discuté en staff multidisciplinaire.

Quelles sont les consultations préopératoires avant une biopsie testiculaire et comment se déroule le suivi post-opératoire ?

Une fois le bilan andrologique réalisé et l'indication posée, un rendez-vous avec le chirurgien urologue est organisé afin d'expliquer le geste opératoire, répondre aux questions et planifier l'intervention. La biopsie testiculaire est réalisée sous anesthésie générale. Après l'intervention, un arrêt de travail de 7 jours en moyenne est recommandé pour permettre une récupération optimale. Un rendez post-opératoire est prévu à J+7 pour s'assurer de la bonne évolution et discuter des résultats de l'analyse des prélèvements.



LE DON D'OVOCYTES

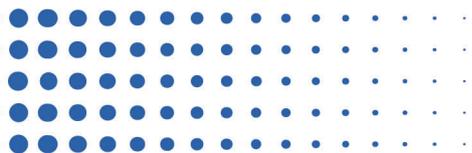
Offrez le bonheur d'être parent !

Le don d'ovocytes est une technique d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) qui offre une chance de fonder une famille aux couples pour lesquels la femme ne peut pas utiliser ses propres ovocytes.

Vous avez moins de 38 ans et vous êtes en bonne santé ?

Que vous ayez eu ou non des enfants, vous pouvez faire don de vos ovocytes !

Parlez-en à notre équipe pour plus d'informations



GLOSSAIRE

AMP (Assistance Médicale à la Procréation)

Ensemble des techniques médicales et biologiques utilisées pour aider les couples rencontrant des difficultés à concevoir un enfant. Elle comprend notamment l'insémination artificielle et la Fécondation In Vitro (FIV).

FIVc (Fécondation In Vitro Classique)

Méthode de fécondation dans laquelle les ovocytes de la femme sont mis en contact avec les spermatozoïdes dans un milieu de culture, en laboratoire. La fécondation se fait « naturellement » en dehors du corps.

FIV ICSI (Fécondation In Vitro avec Injection Intracytoplasmique de Spermatozoïde)

Technique de FIV dans laquelle un seul spermatozoïde est injecté directement dans chaque ovocyte. Elle est utilisée en cas de problème sévère de la qualité du sperme ou d'échec de FIV classique.

FIV IMSI (Fécondation In Vitro avec Sélection Morphologique des Spermatozoïdes)

Variante de la FIV ICSI utilisant un microscope très puissant pour sélectionner les spermatozoïdes de meilleure qualité avant l'injection. Cela peut améliorer les chances de réussite dans certains cas.

IAC (Insémination Artificielle avec sperme du Conjoint)

Technique qui consiste à déposer le sperme du conjoint directement dans l'utérus de la femme, au moment de l'ovulation, pour faciliter la fécondation.

IAD (Insémination Artificielle avec Donneur)

Procédure similaire à l'IAC, mais réalisée avec le sperme d'un donneur anonyme, lorsque le sperme du conjoint est absent ou non utilisable.

mTESE (Micro-TESE, ou Extraction Testiculaire de Spermatozoïdes assistée par Microscopie)

Procédure chirurgicale visant à prélever directement des spermatozoïdes dans les testicules chez l'homme, lorsque ceux-ci sont absents dans l'éjaculat. Réalisée sous microscope, elle permet de repérer les zones les plus favorables à la présence de spermatozoïdes.

Procédure AMP autologue

Il s'agit d'une prise en charge en AMP utilisant exclusivement les gamètes (ovocytes et spermatozoïdes) du couple. Aucun don de sperme ou d'ovocyte n'est utilisé.

Procédure AMP hétérologue

Procédure d'AMP faisant appel à un don de gamètes (don de sperme ou don d'ovocytes) ou d'embryons, lorsque les gamètes du couple ne peuvent être utilisés.

Devenez donateur.rice, SOUTENEZ L'IMM

JE FAIS UN DON



**Merci de soutenir notre établissement.
Vos dons permettent de financer des projets qui améliorent
le quotidien de nos patients et de nos soignants.**

POUR FAIRE UN DON

- **En ligne** sur notre site Internet : imm.fr, rubrique “Faire un don”
Simple, rapide et **100% sécurisé**
- **Par chèque**, à l’ordre de “Fonds de dotation Montsouris”
A envoyer à : L’Institut Mutualiste Montsouris
42, bd Jourdan - 75014 Paris

AVANTAGES FISCAUX

Vous recevrez un reçu fiscal. **66% des sommes versées sont déductibles** dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous donnez **50€**, votre don ne vous coûtera en réalité que **17€**.
Si vous donnez **100€**, votre don ne vous coûtera en réalité que **34€**.